

Plans annuels 2022 et 2023 dans le cadre de la mise en conformité des outils e-greta-cfa

Démarrage de la démarche de mise en accessibilité en 2021-2022 :

11/21 : Validation par le comité de pilotage du consortium e-greta-cfa de la création du Groupe de travail dédié « Handicap et accessibilité »

05/2022 : Première réunion du groupe de travail (état des lieux, échanges de pratiques, écriture de la feuille de route 2022)

10/2022 : Séminaire national des correspondants académiques du consortium sur le thème « Handicap, accessibilité et multimodalité »

Feuille de route et réalisations 2023 :

Le Groupe de travail a organisé ses travaux selon deux axes :

Projet 1 : Réaliser un point de situation de la plateforme e-greta-cfa pour un audit interne au vue de la déclaration d'accessibilité.

Projet 2 : Conception d'un guide des bonnes pratiques liées à l'accessibilité numérique de premier niveau.

Bilan de l'année 2023 :

Projet	Appropriation des travaux à réaliser.	Atteint/non atteint	Date
Projet 1	Réalisation d'un audit interne de l'accessibilité de la plateforme e-greta-cfa (version 3.9).	Atteint	06/06/2023
	Rédaction et publication de la déclaration d'accessibilité.	Atteint	27/06/2023
Projet 2	État des lieux des ressources existantes et mobilisables pour la rédaction d'un guide des bonnes pratiques à destination des formateurs/concepteurs débutants.	Atteint	28/11/2023
	Présentation du projet IDE@ par l'équipe de Créteil	Atteint	27/06/2023
	Organisation d'un atelier « Écrivez le en FALC »	Atteint	13/06/2023